

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN****Séance du 07 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt deux et le jeudi sept avril à dix-huit heures vingt le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN lors de sa séance d'installation, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque, Ernest J. PEPIN après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE Maire; M Ephrem GLORIEUX Mme Christiane TREIL- ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane MAXIMIN BAJAZET;- M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY ; les adjoints

Mme Anny GENIPA ; M Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M Saturnin FRANCILLONE ; Mme Jacqueline BELFORT ; M. Christian CITADELLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Pierre ALBINA ; Mme Clara RIGAH ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA ; M Didier MARICEL ; Mme Sonia MERCADIER ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. José TORIBIO ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Florent TREIL ; M Patrick AJAS ; M Bruno Remi; Conseillers Municipaux.

Absents : Mme Annick ABELA ; Mme Reinetta JULIARD ;

DELIBERATION N°2022/04/11**DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES -
APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Aux termes de l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit à l'initiative de l'administration, soit de l'un de ses membres.

Ces commissions sont composées d'élus désignés par l'assemblée délibérante sur proposition de l'autorité territoriale, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Par délibération n°2020/12/69, le conseil municipal a créé 9 commissions municipales, il est proposé d'y désigner les membres suivants suite aux élections municipales des 13 et 20 mars 2022 :

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	31

Date de la convocation**01 avril 2022****Date d'affichage de la délibération****Adoptée à l'unanimité**

1- Commission Urbanisme-Aménagement du territoire- Politique de l'habitat et développement durable

- Manuella PETRO-METONY
- Sonia MERCADIER
- Yvon COMBES
- Lucien BEAUZOR
- Ephrem GLORIEUX
- Clara RIGAH
- Sylviane FONDS
- Patrick AJAS

2- Commission Sport Culture

- Christiane TREIL-ALBON
- Saturnin FRANCILLONNE
- Sylvie DAGONIA
- Patricia DIVIALLE
- Christian CITADELLE
- Rodrigue MOULIN
- Jacqueline BELFORT
- Manuella PETRO-METONY
- José TORIBIO

3- Commission Solidarités-Inclusion Sociale- Enfance Jeunesse et Famille

- Bruno FELICIANNE
- Didier MARICEL
- Sylvie DAGONIA
- Christian CITADELLE
- Karine GATIBELZA
- Gladys BURAT
- Annick ABELA

4- Commission Finances- Administration Générale et dialogue social

- Jean-Louis SAINILY
- Ephrem GLORIEUX
- Lucien BEAUZOR
- Clara RIGAH
- Bruno FELICIANNE
- Christiane TREIL-ALBON
- Francia ROSAMONT

5- Commission Affaires Scolaires et périscolaires

- Ephrem GLORIEUX
- Gladys BURAT
- Saturnin FRANCILLONE
- Christiane TREIL-ALBON
- Christian CITADELLE
- Bruno FELICIANNE
- Bruno REMI

6- Commission promotion des nouvelles technologies – Utilisation des nouveaux médias et communication

- Lucien BEAUZOR
- Karine GATIBELZA
- Jean-Louis SAINSILY
- Ephrem GLORIEUX
- Cindy ARNASSALON
- Francia ROSAMONT

7- Commission Développement économique et attractivité du territoire

- Liliane MAXIMIN-BAJAZET
- Sonia MERCADIER
- Yvon COMBES
- Richard PROMENEUR
- Anny GENIPA
- Annick ABELA

8- Commission Participation des citoyens à la vie locale-Animation de quartiers- Vie associative

- Rodrigue MOULIN
- Saturnin FRANCILLONE
- Patricia DIVIALLE
- Anny GENIPA
- Sylviane FONDS
- Jacqueline BELFORT
- José TORIBIO

9- Commission services techniques

- Clara RIGAH
- Arthur MARICEL
- Cindy ARNASSALON
- Sonia MERCADIER
- Pierre ALBINA
- Sylviane FONDS
- Florent TREIL

Lors la première réunion de chacune de ces commissions, un vice-président sera désigné, et sera compétent pour convoquer et présider les séances de ces dernières en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Le conseil Municipal,

Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le renouvellement général du conseil municipal ;

Considérant la nécessité de constituer les commissions municipales thématiques pour la durée de la mandature ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1- De désigner les membres des 9 commissions suivantes ainsi qu'il suit

1 Commission Urbanisme-Aménagement du territoire- Politique de l'habitat et développement durable

- Manuella PETRO-METONY
- Sonia MERCADIER
- Yvon COMBES
- Lucien BEAUZOR
- Ephrem GLORIEUX
- Clara RIGAH
- Sylviane FONDS
- Patrick AJAS

2 Commission Sport Culture

- Christiane TREIL-ALBON
- Saturnin FRANCILLONNE
- Sylvie DAGONIA
- Patricia DIVIALLE
- Christian CITADELLE
- Rodrigue MOULIN
- Jacqueline BELFORT
- Manuella PETRO-METONY
- José TORIBIO

3- Commission Solidarités-Inclusion Sociale- Enfance Jeunesse et Famille

- Bruno FELICIANNE
- Didier MARICEL
- Sylvie DAGONIA
- Christian CITADELLE
- Karine GATIBELZA
- Gladys BURAT
- Annick ABELA

4 Commission Finances- Administration Générale et dialogue social

- Jean-Louis SAINSILY
- Ephrem GLORIEUX
- Lucien BEAUZOR
- Clara RIGAH
- Bruno FELICIANNE
- Christiane TREIL-ALBON
- Francia ROSAMONT

5 Commission Affaires Scolaires et périscolaires

- Ephrem GLORIEUX
- Gladys BURAT
- Saturnin FRANCILLONE
- Christiane TREIL-ALBON
- Christian CITADELLE
- Bruno FELICIANNE
- Bruno REMI

6 Commission promotion des nouvelles technologies – Utilisation des nouveaux médias et communication

- Lucien BEAUZOR
- Karine GATIBELZA
- Jean-Louis SAINSILY
- Ephrem GLORIEUX
- Cindy ARNASSALON
- Francia ROSAMONT

7 Commission Développement économique et attractivité du territoire

- Liliane MAXIMIN-BAJAZET
- Sonia MERCADIER
- Yvon COMBES
- Richard PROMENEUR
- Anny GENIPA
- Annick ABELA

8 Commission Participation des citoyens à la vie locale-Animation de quartiers- Vie associative

- Rodrigue MOULIN
- Saturnin FRANCILLONE
- Patricia DIVIALLE
- Anny GENIPA
- Sylviane FONDS
- Jacqueline BELFORT
- José TORIBIO

9 Commission services techniques

- Clara RIGAH
- Arthur MARICEL
- Cindy ARNASSALON
- Sonia MERCADIER
- Pierre ALBINA
- Sylviane FONDS
- Florent TREIL

ARTICLE 3 : D'approuver le règlement intérieur des commissions municipales ci annexé

ARTICLE 4: De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 5: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire

Jocelyn SARRAILLE

